



**Contact presse Caf**  
 Pauline Lukas  
 Tél : 04 67 22 99 17  
[pauline.lukas@cafherault.cnafmail.fr](mailto:pauline.lukas@cafherault.cnafmail.fr)

## CONTRAT DE VILLE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE METROPOLE

### EN PRÉSENCE DE :

- **Thierry Mathieu**,  
Directeur de la Caf de l'Hérault
- **Claire Narang**,  
Directrice de l'Action sociale à la Caf  
de l'Hérault

### INFORMATIONS PRATIQUES :

- Le Mardi 10 décembre à 11h
- Salle du Conseil  
(1<sup>er</sup> étage - pavillon Zeus)  
Montpellier Méditerranée Métropole  
50 place Zeus  
34 000 Montpellier

### LE CONTRAT DE VILLE EN QUELQUES MOTS...

Le contrat de ville de Montpellier signé en juillet 2015 pour une durée pluriannuelle est prorogé jusqu'en 2020. Dans ce cadre, la loi de finances pour 2019 prévoit la signature d'un Protocole d'Engagements Renforcés et Réciproques (PERR). Ce protocole lie les partenaires financeurs du contrat de ville (État, Ville, Métropole, Caf, Département et Région).

À ce titre, la Caf assure de son engagement pour développer des services et des actions en direction de toutes les familles. La Caf intervient principalement dans les champs de la petite enfance, de la jeunesse, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale.

#### La Caf réaffirme son positionnement en faveur des publics prioritaires :

La branche famille soutient particulièrement les établissements d'accueil du jeune enfant implantés en Quartier prioritaires de la politique de la ville (QPV). L'objectif est de renforcer la mixité sociale et l'accessibilité à toutes les familles aux modes d'accueil petite enfance en adaptant l'offre aux besoins des familles les plus vulnérables.

#### La Caf s'engage dans le développement d'une offre de services accessible aux habitants dans une logique de parcours :

Dans ce cadre, la Caf concourt à la cohésion des territoires les plus fragiles à travers l'accompagnement à la conversion en Centres sociaux des Maisons pour tous situées en QPV. C'est aussi dans cette optique que l'organisme poursuit sa participation à de nombreux projets dans le champ de la jeunesse et de la parentalité, tel que le projet DEMOS.

### LA POPULATION ALLOCATAIRE\* DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) DE MONTPELLIER

(19 144 personnes couvertes)

QPV DE MONTPELLIER	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
41% des allocataires sont des familles	45%
16% des familles sont monoparentales	16%
25% des familles sont des couples avec enfants**	25%

\*Données Caf 2018  
 \*\*Enfants à charge au sens des prestations familiales

### LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE CONTRAT DE VILLE : 590 000€

Cette contribution permet de financer **120 actions** sur le territoire de Montpellier, à l'échelle de **12 Quartiers politiques de la ville** (QPV).

- La Caf intervient également sur des projets phares tels que :
- L'action « Femmes égalité emploi » (Fee) portée par le Cidff
  - L'accueil Jeunes Mosson Ufolep
  - L'agrément Centres Sociaux des Maisons pour tous
    - **3 Maisons pour tous** sont déjà **agrées**
    - **1 projet d'agrément** est en cours
  - Le projet Demos